

« Construire une culture d'établissement, c'est s'attacher patiemment à créer les conditions d'une vraie politique associant tous les membres d'une communauté éducative, ce qui suppose l'existence d'une relation de confiance et d'attachement entre eux. C'est, contre la montée des individualismes, construire du commun, définir des finalités partagées. Compte tenu de ses caractéristiques génériques, un établissement d'enseignement français à l'étranger, qui plus est, inscrit dans un réseau associatif, ne saurait faire l'impasse sur une telle démarche. Il est un laboratoire privilégié de cette recherche d'un bien commun. »

*François PERRET, ancien président de la Mission Laïque Française (MLF) et de l'OSUI.

<https://www.mlfmonde.org/tribunes/batir-une-culture-detablissement/>

Le lycée français international d'Agadir ou le LFIA, pour le quotidien de ses acteurs, s'inscrit dans cette démarche spécifique de réseau. Au-delà d'un projet d'établissement vécu comme un exercice imposé et émanant d'une autorité hiérarchique omnisciente, l'offre d'autonomie repensée par le président de l'Association OSUI, intellectuelle et financière car elle s'appuie sur son autofinancement, est une réelle opportunité pour le LFIA.

Le projet d'établissement vis-à-vis des familles, élaboré avec tous les acteurs de la communauté éducative, élèves, responsables, personnels enseignants et non enseignants, contribue à établir le socle de la construction d'une culture d'établissement.

Cette culture d'établissement est, selon l'ancien président de la MLF, Monsieur DEBERRE : « *un véritable système politique local, fait de pratiques, de styles de communication et d'échanges, de représentations, de symboles* ».

Cette culture existe depuis la création du LFIA en 1997 après une ouverture, par un groupe de parents d'élèves en 1996, dans des conditions précaires, mais avec une extraordinaire générosité pour faire face à l'impossibilité pour certaines familles de scolariser leurs enfants après la troisième dans un lycée proche ayant un internat (celui de Marrakech ayant fermé). N'ayant plus les conditions adéquates pour héberger en sécurité leurs enfants de moins de 15 ans, la communauté des parents s'est mobilisée et la majorité des élèves sortants du collège GAUGUIN de l'AEFE y a été accueillie. Cet établissement de quelques dizaines d'élèves (70 au niveau de la classe de seconde) scolarisés dans une villa en 1996 a rejoint le réseau OSUI en 1997, deuxième établissement de ce réseau OSUI après le lycée Massignon en 1996. Installé dans des nouveaux locaux en 2000 sur une première parcelle, permettant la poursuite de la scolarité jusqu'au baccalauréat et ouvrant simultanément des classes au primaire, ce lycée a accueilli 670 élèves à la rentrée 2012 de la maternelle à la terminale. La décision de fusion des deux établissements d'Agadir prise en 2013 a abouti par une convention à l'extension et au réaménagement complet de sa structure. Depuis, la structure s'est agrandie (construction d'un troisième étage au lycée, aménagement des plateaux sportifs...) et adaptée pour accueillir davantage d'élèves. Ils sont 1350 actuellement.

Nous espérons que ce projet d'établissement nous permettra d'accueillir à nouveau un public d'élèves dont les familles auront saisi tous les avantages. Parmi eux, une relation de proximité qui s'appuie sur des actions visibles auxquelles sont associées les familles et les associations de parents d'élèves.

Cette communauté a défini cinq grands domaines dans lesquels l'établissement va conforter ses acquis, corriger ses manques et offrir de nouvelles opportunités.



I - Au sein de notre établissement, votre enfant va acquérir une culture littéraire, artistique, scientifique, linguistique.

1. **Votre enfant suivra les enseignements des programmes officiels français vérifiés conformes par le ministère français de l'éducation nationale tous les 5 ans dans le cadre de progressions et de modalités d'évaluation communes, dans le respect du contexte national, dans un environnement propice à son apprentissage et dans le cadre d'un pilotage pédagogique favorisant la réussite de tous les élèves.**

Une commission d'homologation en 2018, nommée par le ministère français de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a statué sur la base d'une inspection conduite au premier degré et au second degré pour confirmer cette homologation pour les cinq années à venir comme le prévoient les textes.

Signalant ainsi que les horaires, les contenus enseignés, les examens préparés, les qualifications des enseignants sont en tous points conformes à la norme attendue d'un établissement français. Le cursus suivi par un élève au LFIA peut se poursuivre dans n'importe quel établissement public en France que ce soit une école, un collège, un lycée ou une université.

L'établissement est actuellement en cours de renouvellement d'homologation pour la période 2025 – 2029.

- 2. Ses professeurs seront hautement qualifiés. Les enseignants du LFIA sont pour 60 % des fonctionnaires de l'éducation nationale en France ou au Maroc ayant passé un concours théorique, des épreuves pratiques et un stage validé par des inspecteurs. Les 40 % restants sont des professeurs expérimentés qui ont été recrutés sur des diplômes universitaires français ou équivalents.**

Les enseignants du lycée français sont pour 69 % des fonctionnaires titulaires de l'éducation nationale en France ou au Maroc ayant passé un concours théorique, des épreuves pratiques et un stage validé par des inspecteurs. Ils sont régulièrement inspectés et bénéficient de formations continues permettant leur développement professionnel.

Les autres enseignants, donc 31%, sont des professeurs expérimentés dans l'enseignement français qui ont été recrutés sur des diplômes universitaires français ou leur équivalent. Ils bénéficient d'une formation initiale, d'un tutorat d'accompagnement et de visites d'inspecteurs ou de conseillers / référents pédagogiques. Depuis 2019, tous les enseignants non titulaires sont invités à suivre une formation théorique lourde et diplômante en plus de leur service pour passer un diplôme universitaire français qualifiant pour le premier degré ou pour le second degré dans le cadre du centre de développement professionnel Pierre Deschamps de Rabat. Elles contribuent au développement professionnel des personnels et à l'amélioration du service rendu.

- 3. L'établissement s'engagera, selon un calendrier préétabli, dans une démarche d'évaluation de son fonctionnement global, de la qualité de l'enseignement ainsi que dans une stratégie globale de formation continue.**

Le directeur général de la mission laïque française a souhaité engagé les établissements de son réseau dans une démarche d'évaluation de son fonctionnement global. Cette démarche va être initiée dès l'année scolaire 2024 – 2025. Une cellule de formation continue définit au sein de l'établissement la stratégie de développement professionnel des personnels conformément aux orientations de la MLF.

- 4. Il passera des examens français dont le baccalauréat général selon 6 spécialités générales au minimum et pourra préparer d'autres spécialités avec le CNED.**

Tous les élèves sortants sont candidats aux diplômes français du brevet ou du baccalauréat comme les élèves scolarisés en France. Ils sont inscrits en tant que candidats scolaires dans l'Académie de Bordeaux. La réforme du lycée prévoit 7 spécialités générales. Le lycée est habilité pour les enseigner en direct du fait de ses professeurs reconnus suffisamment qualifiés par le Recteur de l'Académie de Bordeaux. Une attention particulière sera réservée à l'enseignement des matières scientifiques et en particulier les mathématiques.

Si les professeurs n'étaient pas compétents pour d'autres enseignements de spécialité, les élèves pourraient s'inscrire en enseignement à distance (CNED) dans la continuité de leur scolarité antérieure. Ce que l'établissement fait pour les langues rares : le coréen, le russe, l'allemand, l'italien car il ne dispose pas de professeurs suffisamment qualifiés pour ces disciplines.

5. Il sera sensibilisé au numérique en utilisant dès l'âge de 6 ans une plateforme numérique et passera une attestation numérique en sixième et une certification numérique en fin de troisième et de terminale.

Le LFIA s'est doté d'équipements informatiques de qualité pour répondre à cet impératif et s'est engagé dans l'utilisation des outils numériques (PRONOTE et GOOGLE CLASSROOM). Une nouvelle plateforme Google suite (@lyceefrancaisinternationalagadir) souscrite depuis 2020 permet, avec d'autres outils aux élèves de produire des contenus, de réaliser des projets interdisciplinaires, d'être évalués à distance... Des formations nombreuses offertes aux professeurs leur ont permis de bâtir de nouvelles méthodes pédagogiques à distance.

La mise en place de la plateforme PIX permet de vérifier le niveau de maîtrise de nos élèves sur une échelle de 1 à 6 (expert) en fin de troisième et de terminale. Cette nouvelle certification publique est déjà développée depuis 2019 auprès d'adultes dans les entreprises ou la fonction publique en France et permet d'attester les compétences numériques des futurs citoyens français.

L'utilisation de la plateforme PIX s'accompagne d'un travail de sensibilisation aux outils numériques (protection des données, prévention de la cyber-violence...) associé au développement des compétences numériques.

Le recours à l'intelligence artificielle et son intégration dans les démarches pédagogiques (création de contenus pédagogiques, personnalisation des parcours scolaires, analyse et suivi du progrès des élèves...) devra se développer et sera associé au développement des compétences numériques.

6. Il apprendra au moins trois langues dès la maternelle : le français, l'anglais et l'arabe* et une quatrième, l'espagnol à partir de 13 ans.

* obligatoire pour les élèves de nationalité marocaine.

Le LFIA est engagé dans la formation « classe internationale » à partir de la classe de petite section de maternelle (dès 3 ans) ; les élèves y suivent un horaire en anglais d'une heure et demi hebdomadaire dont une demi-heure en demi-classe pour faciliter l'oral. En arabe, ils suivent aussi 1,5h en demi-classe d'environ 12 élèves. Les autres horaires sont dispensés en Français.

En CM2, les horaires d'arabe atteignent 4h45 par semaine pour tous les élèves tandis que les horaires d'anglais sont de 2,15 h par semaine en demi-classe. Les autres heures sont dispensées en français.

Pour l'arabe au collège, le niveau et le volume horaire (2,5h pour les non-arabophones ou 5h pour les arabophones) dépendent de la convention franco-marocaine qui tient compte de la nationalité de l'élève. Cette convention franco-marocaine s'applique en arabe à chaque niveau et à la mise en place de l'OIB, l'option international du brevet. L'enseignement de l'histoire-géographie est aussi adapté : les élèves du collège arabophone ont deux heures d'HG en arabe qui s'ajoutent à deux heures d'HG en français.

Au lycée, le volume horaire de l'enseignement de l'arabe est de trois heures aussi bien en parcours LLA arabophone qu'en parcours LCA non arabophone. Le BFI est proposé aux élèves (2heures d'HG en arabe, deux heures de Connaissance du Monde Contemporain en arabe, deux heures d'Approfondissement culturel et linguistique en anglais) sans qu'il ne trouve malheureusement son public.

La journée mondiale de la langue arabe permet de valoriser la langue et la culture arabes à travers de nombreuses actions réunissant primaire et secondaire. Elle donne aux élèves l'occasion de s'exprimer et d'être valorisés avec des présentations de Théâtre, de chant, de danse, des défilés, des expositions.

Ce volume cumulé depuis la maternelle est considérable et constitue une particularité de l'enseignement des langues dans le réseau OSUI.

7. Il pourra présenter la certification en arabe de l'institut du monde arabe (Paris- France).

Depuis 2020, le LFIA participe à la première édition certification mondiale en arabe, en étant établissement précurseur de cette nouvelle certification. Tous les élèves de première suivant des cours d'arabe sont convoqués à ces évaluations. Les épreuves écrites et orales sont évaluées à Paris à l'institut du monde arabe par des évaluateurs extérieurs au Maroc. Un travail est engagé avec le référent de la langue arabe du réseau OSUI pour s'assurer de l'adéquation des attendus des programmes d'une part et de la certification d'autre part.

8. Il pourra aussi présenter la certification en espagnol de l'institut Cervantès (Madrid-Espagne).

Depuis 2016, le LFIA s'est engagé avec l'institut Cervantès de Marrakech pour assurer la certification par des examinateurs externes au niveau des classes de première. Concernant une vingtaine d'élèves au niveau A2/B1 au début, les promotions successives ont permis de constater l'augmentation de la réussite en espagnol au niveau B1 en première, pour les élèves l'ayant choisi en deuxième langue vivante. De 25 % au départ en 2016 au niveau B1, puis 62 % dès la deuxième année et encore 62 % en novembre 2020 pour un nombre d'élèves supérieur (30 élèves). Les résultats actuels s'inscrivent dans la continuité des résultats précédents.

9. Il présentera une certification en anglais de l'université de Cambridge (Cambridge-Angleterre).

Depuis 2011, les élèves de première présentent le Cambridge au niveau B1 first. Les résultats attestent d'un bon niveau général de maîtrise de la langue (1/3 au niveau B1, 1/3 au niveau B2 et 13 % au niveau C1). Tous les élèves y sont inscrits.

10. Il pourra s'inscrire à des stages de soutien pour l'accompagner dans sa scolarité, bénéficier d'entraînements à l'oral (Grand Oral et DNB), de sessions de préparation des examens (aide pour le DNB, stages en EPS, certification B2 Cambridge...) ou d'un accompagnement vers l'enseignement supérieur (préparation du concours de médecine au Maroc).

De la sixième à la terminale, des cours de soutien ou d'approfondissement sont proposés aux élèves. Bien entendu, habituellement les professeurs conseillent et suivent tous les élèves pendant les cours en classe entière mais collectivement. Des heures d'accompagnement personnalisées sont installées dans les emplois du temps : AP français, AP maths notamment mais sont peu fréquentes (une fois par semaine). Des plans d'aide pour les élèves à profil particulier sont aussi mis en place (élèves dys, problèmes de santé ou problèmes cognitifs après avis de spécialistes).

11. Il pourra bénéficier d'un suivi régulier tout au long de sa scolarité et de dispositifs d'accompagnement personnalisés si nécessaire (PPRE, PAP, PAI, AVS).

Le suivi régulier tout au long de la scolarité des élèves s'appuie sur des outils pédagogiques (bulletins de notes, dossier scolaire, rencontres avec les parents...).

Certains élèves sont détectés comme porteurs de troubles sensoriels ou moteurs par nos professeurs dont certains, fonctionnaires français de l'éducation nationale, ont été recrutés pour leur diplôme spécialisé dans le suivi des élèves à besoins particuliers (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive CAPPEI anciennement CAP-ASH). Une professeure des écoles spécialisée a en charge le pilotage des dispositifs d'accompagnement.

Une commission nommée par le service de coopération de l'Ambassade de France statue sur les conditions d'accueil et peut recommander la scolarisation avec la présence d'un accompagnant santé compte tenu des possibilités du LFIA et de l'importance du handicap, évalué par un médecin agréé par l'ambassade.

Dans ce cas, le LFIA peut aider au recrutement et mettre en relation la famille et l'accompagnant, pris en charge financièrement par la famille, pour favoriser une éducation inclusive de l'élève dans notre structure scolaire.

12. Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), :

- Il sera sensibilisé à l'univers artistique et culturel à travers différentes expériences et pratiques.
- Il pourra participer à des ateliers artistiques et culturels (arts plastiques, chorale, théâtre, web radio, écriture, éloquence...) proposés par l'établissement et les associations de parents (pour le primaire).
- Il aura la possibilité de rencontrer des personnalités du monde artistique, littéraire et culturel (auteurs, chorégraphes, conteurs...) selon un parcours culturel défini par niveau.
- Il aura accès sans restriction (sauf réservation pédagogique par un enseignant) à une BCD au primaire et à une médiathèque au secondaire, dynamiques et proposant de nombreuses ressources ; il y trouvera régulièrement des expositions permettant l'ouverture culturelle.
- Il aura la possibilité de lire, de travailler, de faire des recherches et de jouer à des jeux de société ou de s'adonner à des loisirs créatifs.
- Il participera à différents concours (concours de dessins de mangas, concours plumier d'or sur l'orthographe, opération dis-moi 10 mots...), manifestations (journée de la langue arabe, nuit des lectures...) et olympiades.

De la sixième à la troisième, les élèves de collège peuvent participer pendant la pause méridienne de 13h à 14h à un atelier arts plastiques animé par leur professeur d'arts plastiques se déroulant deux fois par semaine. Leur production est exposée en fin d'année.

De même, une chorale se réunit au niveau CM2, 3 heures par semaine, ainsi qu'un atelier « chorale et comédie musicale » de la sixième à la troisième qui se déroule deux fois par semaine. Les productions de la chorale et/ou de la comédie musicale sont réalisées devant les familles en fin d'année scolaire.

Dans le cadre du parcours PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle), les élèves bénéficient de représentations théâtrales, d'interventions d'artistes, de sorties culturelles et peuvent participer à de multiples concours.

La visite de renouvellement de l'homologation a souligné la qualité des locaux, du fonds documentaire et de l'encadrement des élèves de la BCD et de la médiathèque. Les inspectrices ont également souligné la qualité et le nombre très élevé d'activités complémentaires aux cours (concours, manifestations, expositions...).

II - Il va découvrir le monde économique et professionnel durant son cursus scolaire

13. Il effectuera un stage en classe de 3^{ème} et un stage en classe de seconde ainsi que des visites en entreprise dès l'âge de 15 ans.

En classe de troisième, chaque élève participe à un stage de 3 jours en entreprise. Le lieu du stage est choisi par les familles et validé par un professeur responsable du projet. Une convention école-entreprises précise les objectifs de l'élève, du LFIA et de l'entreprise. Une visite dans l'entreprise est effectuée par un enseignant pour vérifier la qualité du stage. Un oral de présentation du stage permet à l'élève d'exposer l'essentiel de son stage. Il peut présenter cet exposé en tant qu'épreuve orale comptant pour le diplôme national du brevet.

En classe de seconde, l'élève réalise en fin d'année scolaire un nouveau stage d'observation en milieu professionnel. Le professeur principal prépare et exploite ces visites dans le cadre de l'accompagnement personnalisé à l'orientation (une heure par quinzaine en présence des élèves).

14. Il rencontrera des professionnels du monde de l'entreprise et des responsables d'écoles au sein d'un forum annuel à partir de 15 ans.

Un forum de l'orientation, obligatoire pour les élèves de première, facultatif pour les élèves de terminale, est organisé au mois de février. Les partenaires depuis 2021 sont nombreux (EDHEC Business School, NEOMA Business School – Campus Rouen, Ecole Fauchon, Université du Québec à Montréal, Ecole Hôtelière Lausanne, ECAM Strasbourg-Europe, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, Polytechnique de Montréal, HEC Montréal, Université Laval, Université de Barcelone (architecture et droit) en anglais, Institut Supérieur De Gestion Campus Paris Ouest, Université de Strasbourg, Commerce EU Business School, INSA, ISTOM, Faculté de médecine Agadir...

Un forum des métiers, à l'attention des élèves de seconde, est traditionnellement organisé simultanément. Les métiers représentés sont divers et couvre un large spectre de métiers : Responsable communication Synergie, Pharmacienne, Psychologue, Biologiste, Chirurgien-dentiste, Chirurgien Médecin spécialiste, Architecte, Ingénieur Génie civil, Conseil Climat-Energie-Eau, Consul général de France, Directrice IFA, Avocate, Chef Service juridique, Rédactrice en chef / presse, Graphiste (directeur artistique), Designer de mode, PDG Industrie Stores et parquets, Directeur Gal Société dessalement eau, Directrice agence bancaire, Manager Marketing Golf, Gérante agence de communication, Conseillère événements entreprise, Directeur structure sportive, Manager Société Tourisme, Ingénieur aéronautique, Pilote militaire (Forces Royales Air).

15. Il sera accompagné dans son inscription vers le système supérieur français par une équipe de professeurs formés à l'orientation et de conseillers d'orientation.

Les professeurs principaux de seconde, première et terminale conduisent l'accompagnement à l'orientation pour 54 h annuelles dont 18h en classe et 36h en autonomie faisant l'objet d'un portfolio à renseigner par l'élève. Une présentation de la plateforme parcoursup est réalisée chaque année auprès des parents et des élèves. Les témoignages des anciens élèves étant très utiles pour accompagner les élèves dans leur choix d'orientation et pour se projeter vers l'enseignement supérieur, ils seront sollicités pour intervenir dans l'établissement.

16. Il sera aussi accompagné dans son inscription vers le système supérieur anglophone par un professeur principal anglophone.

Un professeur d'anglais assure le rôle de deuxième professeur principal en terminale pour le suivi des inscriptions vers les écoles ou universités anglophones : Angleterre, Canada, USA. Chaque pays et parfois chaque école a sa propre procédure très souvent précoce (limite en décembre de l'année du baccalauréat). Une quinzaine d'élèves demandent à être accompagnés en 2021. Ce chiffre est en augmentation constante depuis cette date.

17. Il participera à la cérémonie de remise des diplômes en terminale et y rencontrera d'anciens élèves des promotions précédentes dont une base de données de contacts sera régulièrement enrichie.

Au mois de juin, à la fin des épreuves du baccalauréat, les lycéens de terminale et leurs parents sont invités à une soirée de remise des diplômes organisée au LFIA en compagnie de leurs professeurs de terminale. Le palmarès (year book) de l'année leur est remis et une brève présentation de leur parcours ou de leurs projets est réalisée. Les anciens élèves du LFIA présents sur Agadir sont invités à présenter leurs études ou leur métier. La cérémonie est placée sous le parrainage d'un(e) ancien(ne) élève du LFIA.

18. Il aura la possibilité d'avoir des entretiens individuels avec la professeure documentaliste, le professeur principal et une spécialiste en orientation, disponible pour tous les élèves demandeurs.

Des ateliers et conférences sont organisés chaque année avec l'aide de Mme Hanoteau, coach en orientation et ancienne responsable du service orientation pour le magazine letudiant.fr pour guider les élèves dans leurs choix de filières en France. Un professeur d'anglais les conseille pour les études dans les pays anglo-saxons. L'établissement est en contact avec la directrice de l'académie pour une présentation des poursuites d'études au Maroc.

19. Des rencontres avec les anciens élèves seront organisées chaque année.

Elles permettent de disposer de témoignages concrets et directs d'étudiants engagés dans les filières d'orientation vers lesquelles se destinent les élèves du lycée.

III - Il s'engagera pour une cause humanitaire ou citoyenne et sera acteur de la vie citoyenne de son établissement.

20. Il participera à des clubs ou à des ateliers de son choix : club Nations Unies, club solidarité, club environnement, club journal, club scratch, club échec, club éloquence, club ERA, club égalité, atelier écriture, atelier théâtre, web radio. Chaque élève volontaire pourra bénéficier d'au moins une adhésion à un club durant sa scolarité.

Huit clubs complètent les ateliers traditionnels du LFIA.

Le Club Nations Unis réunit 90 élèves (de la troisième à la terminale et un comité junior) et participe à des conférences sur des sujets d'actualité internationale au sein du lycée (en soirée ou le week-end) ou lors de voyages scolaires. Il organise son propre MUN désormais avec des établissements français du Maroc et souhaite y associer des établissements de l'étranger.

Le club journal existe depuis 2018 regroupe 40 élèves journalistes et publie un journal scolaire du type magazine sur des articles de politique nationale ou internationale, de société, sportifs ou culturels.

Le club solidarité créé en 2019 regroupe 30 élèves. Il a pour objet l'aide, financière comme matérielle, aux associations locales, nationales ou internationales. Ses champs d'action sont multiples : lutte contre la pauvreté, les maladies ou l'exclusion. Il s'est fait remarquer par son fort engagement lors du séisme de septembre 2023.

Créé en 2019, **le club « environnement »** et ses 30 élèves mène des campagnes de prévention et d'information sur instagram, projette des opérations sur le terrain et organise une kermesse « o déchets ».

Les objectifs du **club Eloquence** créé en 2021 sont l'initiation à la prise de parole en public et au débat, l'organisation d'un concours d'éloquence au sein du lycée.

Le club entrepreneuriat et innovation (ERA) créé en 2021 a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux enjeux des entreprises, de réaliser des événements ponctuels liés à l'univers entrepreneurial, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Le club échec vise à développer la pratique de cette activité en renforçant, sous une forme ludique, les qualités de stratégie des joueurs. Il travaille en collaboration avec l'Association Olympique cheer avec l'objectif de qualifier les participants aux compétitions nationales marocaines.

Le club web-radio souhaite développer la communication radiophonique des élèves en leur donnant la parole ou en leur permettant de réaliser des reportages sur des événements du lycée (comme lors de la pré-rentrée des personnels et de la venue du directeur général de la Mission laïque française).

L'atelier Arts plastiques offre la possibilité aux élèves de s'initier à l'art, d'approfondir, à travers la réalisation d'œuvres comme une fresque ou la participation à des concours (comme le concours Mangas) leur pratique artistique et de renforcer leur culture artistique.

La chorale permet à des élèves de participer collectivement à l'interprétation d'un répertoire et d'apprendre à maîtriser sa voix parlée et chantée. Elle organise chaque année une représentation.

Ces activités proposées sont complémentaires des projets proposés au cours de l'année comme les Olympiades numériques, le concours des Unes, les rallyes mathématiques...

Une communication à l'attention des parents et des élèves sera faite chaque année (au moment de la bourse aux livres, au début d'année scolaire, par voie d'affichage) pour présenter tous les clubs et inciter à les rejoindre.

- 21. Il évoluera dans un établissement écoresponsable, labellisé E3D, avec la possibilité de s'engager dans le domaine du développement durable (éco délégué, club des gardiens de l'atlas, kermesse zéro déchet, tri des déchets).**

L'établissement est engagé dans une démarche de développement durable (limitations de la consommation des fluides, verdissement du site, sensibilisation des élèves aux comportements écoresponsables). Une réflexion est menée pour doter l'établissement de panneaux solaires. Les élèves éco-délégués organisent des actions en ce sens et représente l'établissement lors d'événements nationaux (COP OSUI).

- 22. Il contribuera au rayonnement de son établissement en participant à des conférences internationales, des concours, des manifestations sportives ou en aidant le tissu associatif local et des écoles rurales.**

Ces activités s'inscrivent dans le cadre du parcours citoyen et du parcours d'éducation artistique et culturel déployés tout au long de la scolarité.

- 23. Il s'initiera à la vie citoyenne en particulier dans le cadre des élections des délégués et des éco-délégués ou des représentants des élèves aux instances de l'établissement.**

L'organisation d'élections internes est propice à la réflexion sur le fonctionnement démocratique de la société et est une initiation majeure à la vie citoyenne des élèves. Les actions proposées et organisées par le CVL – CVC (comme les interclasses) contribuent au développement de la vie citoyenne.

IV - Il construira son jugement et prendra position.

- 24. Il effectuera une sortie scolaire chaque année à l'école élémentaire et au moins un voyage scolaire au Maroc et à l'étranger durant ses études. Des sorties locales, en relation avec le parcours culturel, seront organisées.**

Des sorties et des voyages scolaires sont traditionnellement organisés dès les petites classes avec un voyage en éco-lodge à proximité d'Agadir en CE1 et à Oukaïmedem en Cm2. Au collège, le niveau quatrième est privilégié pour l'organisation d'un voyage au Maroc basé sur un projet pluridisciplinaire. Cette initiative a vocation à se développer pour d'autres niveaux et d'autres destinations. Une attention particulière sera portée aux conditions d'accueil et au déroulement des voyages.

- 25. Il participera à des débats argumentés en français dès l'âge de 9 ans ou en langue étrangère à partir de 14 ans.**

Des débats argumentés en français ou en anglais sont organisés au sein des classes, en particulier en EMC, ou dans le cadre du club MUN. Ils sont essentiels pour développer les compétences de prise de parole à l'oral et pour développer l'esprit critique.

- 26. Il développera son esprit critique à travers l'Education aux médias et à l'Information (participation au concours de Unes du CLEMI, prévention sur les dangers des réseaux sociaux, fake news, analyse de la fiabilité de l'information, rencontre avec un journaliste...).**

Le développement de l'esprit critique passe de plus en plus par une éducation aux médias dans le cadre des cours ou de concours sous l'égide du CLEMI.

V - Il apprendra à protéger sa santé et à développer ses compétences psychosociales.

27. Il participera à un cross progressivement dès l'âge de trois ans.

Un cross est traditionnellement organisé chaque année de la maternelle jusqu'au lycée. Un cross pour débutants se déroule à l'école pour tous les niveaux avec le concours des enseignants de la classe selon une longueur adaptée à l'âge des participants avec les professeurs.

28. Il passera un brevet de secourisme en quatrième.

Une formation de 12h pour chaque élève assurée par le centre de secours et sauvetage, agréé par le Croissant Rouge marocain permet aux élèves d'obtenir une attestation de secourisme au niveau de la classe de quatrième.

29. Sa santé sera surveillée tout au long de la scolarité au sein de notre infirmerie et vous en serez informé.

Les élèves fournissent en début d'année une fiche d'infirmerie mise à jour permettant de connaître leurs troubles (chroniques ou passagers), leurs structures hospitalières choisies en cas d'évacuation, leurs protocoles de soins éventuels. Lors d'un malaise, l'élève est conduit à l'infirmerie qui communique à la famille en temps réel son passage par la plateforme numérique ou par téléphone en cas d'urgence. Deux visites, l'une en CP et l'autre en sixième permettent de signaler aux familles les écarts par rapport à la norme : vision, ouïe, taille, poids. L'infirmière tient une permanence à l'école le matin et l'après-midi au collège / lycée. Elle s'entretient avec les élèves du second degré qui la sollicite sur rendez-vous en plus des petits soins d'urgence.

D'autre part, une collaboration avec les autorités sanitaires locales est déployée pour le traitement des épidémies. Une campagne de don du sang, enfin, en collaboration avec les associations de parents d'élèves, est organisée chaque année.

30. Il aura la possibilité de pratiquer une activité physique supplémentaire dans le cadre de l'association sportive ou des activités proposées par les associations de parents d'élèves.

L'inscription à l'association sportive est vivement encouragée pour développer la pratique sportive auprès des élèves (surf, volley-ball, foot-ball, hand-ball, basket-ball). Il pourra participer à des compétitions organisées dans le cadre de l'UNSS Maroc. Il pourra être formé au rôle de jeune officiel (pour des missions d'arbitre, de coach ou de reporter).

31. Il apprendra à gérer son stress et ses émotions en pratiquant le yoga ou des activités sportives ou des concours et à travers les compétences psycho-sociales et la discipline positive avec des professeurs formés.

Des activités spécifiques seront proposées aux élèves soit dans le cadre de l'acquisition des compétences psychosociales soit lors de séances dédiées à l'épanouissement physique ou intellectuel. Le yoga est pratiqué dès la maternelle et tout au long du primaire le but de restaurer le calme et la concentration après des activités intenses physiques ou mentales.

Des activités sportives permettent aux élèves de maîtriser leur corps, d'acquérir résistance et endurance. Des concours divers : mathématiques, de poésie, artistiques favoriseront la gestion de leur stress seul ou en équipe.

32. Il apprendra à communiquer efficacement et à être habile dans ses relations en pratiquant l'éloquence, le théâtre et en rédigeant des articles dans le journal scolaire et sur les réseaux sociaux ou au sein d'ateliers inclusifs, destinés à l'ensemble des élèves soit pendant le temps scolaire, soit dans le cadre des activités proposées sur le temps péri-scolaires.

Le journal scolaire, le club éloquence, la web radio, l'atelier théâtre, le concours de « Unes » sont autant d'occasions d'apprendre à communiquer. De même, des ateliers spécifiques des compétences psychosociales y contribueront avec l'aide de professeurs spécialement formés. Le travail en équipe incite les élèves à s'adapter aux autres et à dépasser les tensions pour la réussite du projet. Cette méthode de travail en classe sera davantage mise en avant et bien encadrée.

33. Il apprendra à savoir résoudre les problèmes et à prendre des décisions en devenant représentants de ses camarades ou en participant à diverses réunions au sein d'ateliers inclusifs, destinés à l'ensemble des élèves.

Les réunions des conseils de classe dans lesquelles les élèves représentent leurs camarades après une heure de vie de classe sont l'occasion d'échanges variés qui permettent de faire le point sur les difficultés d'apprentissage rencontrées par la classe. Le conseil de la vie collégienne ou de la vie lycéenne favorise l'expression des élèves représentants.

Les élections des délégués des élèves et la campagne électorale qui les accompagnent permettent aux élèves de résoudre les problèmes qu'engendrent la vie en société.

De même, ils devront élaborer des décisions communes qu'ils devront défendre devant l'administration ou leurs professeurs. Ici aussi, des ateliers spécifiques des compétences psychosociales favoriseront leur acquisition.

34. Il apprendra à avoir une pensée créative ou une pensée critique en assistant à des spectacles, en réalisant des productions artistiques (chorale, concours de dessins, pièces de théâtre...), des exposés, en échangeant avec des intervenants extérieurs (auteurs, illustrateurs, sportifs, comédiens...) ou en préparant l'oral de stage, l'oral du DNB et le grand oral du baccalauréat ...

L'esprit critique (ou la pensée critique) est une caractéristique de l'enseignement français. Les programmes scolaires y accordent une large part soit pour rédiger les réponses aux travaux demandés soit dans le cadre des débats argumentés de la discipline enseignement moral et civique. De même, la pensée créative trouvera son expression dans les activités artistiques des programmes scolaires (enseignement musical ou arts plastiques). La réforme des examens français en introduisant le grand oral engage la formation à l'oral tout au long de la scolarité. L'oral du DNB en troisième est une étape importante pour se préparer au grand oral au baccalauréat en terminale.

- 35. Il apprendra à avoir conscience de lui-même et aussi à avoir de l'empathie pour les autres, en passant son permis piéton en primaire et l'ASSR 1 et 2 au collège, en passant le brevet de secourisme ou en s'engageant dans des actions citoyennes à travers un dispositif citoyen et inclusif ainsi qu'à travers les clubs et les instances de l'établissement.**

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, les élèves sont conduits à analyser leurs points forts, leurs points faibles, leurs goûts et leurs aptitudes particulières. De plus, la création des clubs est l'occasion d'illustrer l'empathie nécessaire pour construire des interactions sociales à l'école qui soient positives. Le service de vie scolaire animé par une conseillère principale d'éducation contribue à la résolution des conflits après entretiens avec les élèves concernés et leur famille si nécessaire. Ici encore, des ateliers seront proposés à un niveau spécifique du collège.

- 36. Il participera à différentes actions mises en place par le Comité d'Education à la Santé, à la citoyenneté et à l'environnement.**

L'instance du CESCE définit un programme annuel d'action en relation avec les problématiques de santé, de citoyenneté et de développement durable pour sensibiliser les élèves à ces questions et les amener à se comporter de manière responsable.

- 37. Il évoluera dans un environnement protecteur grâce notamment à la mise en place du programme de lutte contre le harcèlement à l'Ecole (PHARE) mobilisant les personnels, des élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.**

La mobilisation de tous les acteurs de l'établissement est indispensable pour préserver un environnement calme et serein. Les élèves sont au cœur de ce programme car ils sont les premiers concernés par la qualité du climat scolaire. La mobilisation de la communauté scolaire et l'engagement des élèves ambassadeurs anti-harcèlement sont les piliers de la réussite de ce programme.

- 38. Il aura accès à un espace sécurisé et accueillant à l'image d'une maison du lycéen et d'un espace pour les collégiens.**

L'établissement fait l'objet de travaux réguliers de sécurité. La commission hygiène et sécurité (CHS) se réunit pour évoquer la question majeure de la sécurisation de l'environnement du LFIA. Des espaces spécifiques existent pour les collégiens et les lycéens (aménagement de la cour, utilisation de la terrasse de la cafétéria, salle de permanence, CDI). Ces espaces devront être accueillants, sécurisés et équipés pour accueillir les élèves en dehors des heures de cours.

- 39. Il aura accès à des infrastructures sportives complète et moderne.**

L'établissement est engagé dans une réflexion pour le développement de ces infrastructures sportives.

- **Des services en suppléments sont prévus pour les parents qui le souhaitent :**

1. Une garderie de 7h45 à 18h15 (pour les enfants de moins de 11 ans).

De nombreux parents ne sont pas disponibles pour déposer leurs enfants ou les récupérer à l'horaire de sortie. Une garderie a été instaurée par le LFIA directement en recrutant et formant des personnels spécialisés. Le nombre important d'inscrits a atteint 340 dont 240 qui restent entre midi et deux, ce qui a nécessité de transférer son organisation et sa gestion à un prestataire de service, la société VELGA Sarl en 2020 sous le contrôle qualité du LFIA. Un nouveau prestataire « rêveurs garderie » a pris le relais à la rentrée de septembre 2024. Il perçoit les frais d'inscription, recrute et forme les animateurs. D'autres services seront maintenant proposés aux familles dont un centre aéré qui a vocation à fonctionner pendant les petites et grandes vacances scolaires.

2. Un service de restauration adapté à l'âge des élèves : à table, au self-service, à la cafétéria.

Afin de permettre aux familles qui le souhaitent, un service de restauration a été confié après appel d'offres à la société ANSAMBLE qui gère d'autres services de restauration scolaire au Maroc. L'organisation du service de restauration, le choix des menus en accord avec une diététicienne, la gestion des ressources humaines, des installations matérielles et les encaissements sont dévolus à la société ANSAMBLE.

La société ANSAMBLE a réalisé l'équipement complet d'une cuisine sur place permettant de préparer 400 repas/jour si nécessaire en respectant les normes de la restauration collective au Maroc.

La surveillance des enfants à l'école primaire pendant les repas est assurée conjointement par les assistantes maternelles du LFIA et par les animateurs ou animatrices de la société « rêveurs garderie » Sarl compte tenu du nombre important de demi-pensionnaires et du taux d'encadrement nécessaire pour les plus petits.

Au collège, un kiosque de restauration rapide permet de satisfaire les demandes des élèves de la sixième à la troisième pendant les récréations et la pause méridienne. Des menus identiques à l'école primaire mais avec des quantités supérieures sont proposés aux élèves. Les élèves boursiers de l'État français peuvent bénéficier de la gratuité de ces repas chauds.

Au lycée, une cafétéria lycée propose une restauration rapide aux récréations et pendant la pause méridienne. Peu de lycéens y déjeunent compte tenu du règlement intérieur qui leur permet de sortir aux récréations et pendant la pause médiane et de fréquenter des restaurants concurrentiels de proximité. Une réflexion est en cours avec les lycéens pour renforcer son attractivité.

Une commission restauration existe dans l'établissement pour s'assurer du bon déroulement du service. Les parents qui en font la demande peuvent venir constater le fonctionnement du service en venant déjeuner au restaurant scolaire.

3. Des activités sportives facultatives le mercredi après-midi dans le cadre de l'AS et après les cours dans le cadre des activités périscolaires gérées par les associations de parents d'élèves.

Des activités sportives, dans le cadre de l'association sportives, sont proposées le mercredi après-midi ou après les cours aux élèves qui le souhaitent : football, handball, volley, basket. Des rencontres régionales ont habituellement lieu à Marrakech ou à Casablanca. Encadrées par des professeurs diplômés du LFIA, ces activités regroupent plus d'une centaine d'élèves du collège et du lycée.

Des ateliers sportifs ou culturels se déroulent aussi, pendant la pause méridienne ou après les cours à l'école, gérés par les associations de parents d'élèves selon un choix indiqué aux familles en début d'année.